

Diplôme de français professionnel – Soins infirmiers B2

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ français

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 413, 136, 320

Code(s) ROME : —

Formacode : 15226

Date de création de la certification : 01/01/2016

Mots clés : MEDICAL, Santé, communication, Français

Identification

Identifiant : 2138

Version du : 28/06/2016

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International et son opérateur l'Institut français reconnaissent l'utilité des Diplômes de français professionnel qui s'inscrivent dans leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle.**

Non formalisé :

- **Les établissements de la CEMS (The global alliance in management education), alliance des grandes écoles de management dans le monde (HEC Paris, The University of Sydney Business School, The London School of Economics and Political Science...), reconnaissent les Diplômes de français professionnel pour attester de son niveau de français dans la procédure d'entrée et de validation du diplôme.**
- **Les Instituts français et Alliances françaises dans le monde, ainsi que de nombreuses Universités, soit un**

réseau de 500 centres agréés promeuvent et proposent les Diplômes de français professionnel car cela contribue à leur mission de promotion de langue française à visée professionnelle et aux besoins des étudiants et professionnels de communiquer en français et d'en attester avec une certification reconnue, pour une meilleure employabilité ou pour évoluer au sein de leur entreprise.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Diplôme de français professionnel - Soins infirmiers B2 évalue le niveau atteint en compréhension et expression écrites ainsi qu'en compréhension et expression orales à travers l'accomplissement de tâches professionnelles simulées, en s'appuyant sur des documents ou des tâches de communication propres au domaine de la santé et plus spécifiquement des soins infirmiers. Il répond au besoin en formation et en certification en français professionnel du personnel infirmier appelé à travailler avec des professionnels de santé francophones.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le Diplôme de français professionnel - Soins infirmiers B2 repose sur un ensemble de connaissances et de savoir-faire langagiers et communicatifs relatifs au secteur professionnel des soins infirmiers. Il évalue et valide le niveau atteint en compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite et expression orale, dans les situations de communication courantes de la vie professionnelle dans le secteur de la santé et plus particulièrement pour les tâches professionnelles liées aux soins infirmiers.

Exemples :

Recueillir des données familiales et médicales lors d'un diagnostic simple ; tracer le suivi d'un traitement médical (posologie, durée, quantité, fréquence) ; transmettre des informations concernant l'évolution d'une douleur, les étapes d'un soin ; identifier les étapes de la mise en œuvre des soins de base ; identifier un diagnostic complexe et détaillé (facteurs de risque) ; transmettre par écrit les informations concernant un patient (transmissions ciblées) ; Comprendre les informations écrites présentes dans un dossier patient ; planifier sa charge de travail et repérer des anomalies ; rendre compte à l'oral de sa charge en soins ; procéder au diagnostic clinique

Public visé par la certification

- Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Infirmiers, aides-soignants, collaborateurs d'établissements de santé souhaitant attester de leurs compétences à communiquer en français.
- Étudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français de spécialité pour valider et/ou compléter un diplôme

et à la prise en charge du patient.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du **français sur objectif spécifique (FOS)**, qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** - une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel - Soins infirmiers B2 valide une compétence en français de niveau B2 du CECRL.

Le niveau B2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ; à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ; à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Modalités générales

Sélection de centre agréé - inscription - passation des épreuves - obtention des résultats.

Liens avec le développement durable

Aucun

académique ou disposer d'un diplôme adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu par les entreprises et organisations du secteur.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le Diplôme de français professionnel - Soins infirmiers B2 permet aux individus dont le français n'est pas la langue maternelle de valoriser leurs compétences en français dans l'univers médical et paramédical francophone. Reconnu et adapté aux réalités de ce secteur d'activité, la préparation de ce diplôme permet d'acquérir les compétences attendues par les futurs employeurs (hôpital, centre médico-social, dispensaire, Samu social, association, collège-lycée, entreprise etc.). L'obtention du **Diplôme de français professionnel - Soins infirmiers B2** favorise ainsi l'insertion professionnelle, l'évolution vers des responsabilités plus importantes, et la mobilité internationale des individus.

Pour l'entité utilisatrice

Le Diplôme de français professionnel - Soins infirmiers B2 permet aux établissements de santé, entreprises et organisations du secteur de s'assurer des compétences de leur personnel infirmier à communiquer en français de spécialité dans la plupart des situations de la vie active que peut rencontrer un professionnel de santé. Il permet de repérer les compétences en français sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour développer une activité dans un environnement médical ou paramédical francophone.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Compétences évaluées

Compréhension écrite / Compréhension orale : Recueillir des données familiales et médicales lors d'un diagnostic simple ; tracer le suivi d'un traitement médical (posologie, durée, quantité, fréquence) ; transmettre des informations concernant l'évolution d'une douleur, les étapes d'un soin ; identifier les étapes de la mise en œuvre des soins de base ; identifier un diagnostic complexe et détaillé (facteurs de risque) ; transmettre par écrit les informations concernant un patient (transmissions ciblées) ;

Expression écrite / Expression orale : Comprendre les informations écrites présentes dans un dossier patient ; planifier sa charge de travail et repérer des anomalies ; rendre compte à l'oral de sa charge en soins ; procéder au diagnostic clinique et à l'éducation du patient.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau B2 du CECRL

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation papier signée par la Directrice du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France est envoyée au Centre agréé pour être remise au candidat.

Centre(s) de passage/certification

- Les Diplômes de français professionnel sont proposés aux candidats dans un réseau de centres agréés du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France. La liste des centres agréés est consultable à l'adresse suivante : www.centredelanguefrancaise.paris/trouver-un-centre-agree/

Plus d'informations

Statistiques

Environ 7000 candidats se présentent chaque année aux Diplômes de français professionnel grâce à un réseau de 500 centres agréés dans le monde.

Autres sources d'information

www.centredelanguefrancaise.paris